

Le père Toxé nommé au Conseil pontifical pour les textes législatifs

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Vatican](#)

Date : 14 avril 2011

Le **Père Philippe Toxé**, dominicain, Professeur de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, [a été nommé](#) consultant du Conseil pontifical pour les textes législatifs.

Né en 1961, il est entré chez les Dominicains de la Province de France en 1984 (profession solennelle en 1989). Il a été ordonné prêtre en 1991. Il a passé son baccalauréat (1989) et sa licence canonique (1991) en théologie à l'Institut Catholique de Lyon avec un mémoire sur *Les enjeux ecclésiaux de la procédure de canonisation*. Ensuite, il a obtenu sa licence (1994) puis son doctorat en droit canonique (2001) à l'Institut Catholique de Paris en partenariat avec l'Université de Paris XI.

Docteur en Droit et en Droit canonique, le père Toxe est Maître de conférences à la Faculté de Droit canonique (à Paris, Lyon, Lille et à l'Angelicum à Rome) et Vice-Official et Juge ecclésiastique au Tribunal interdiocésain de Paris - Versailles.

Il avait été nommé par **Mgr Le Saux, évêque du Mans**, premier promoteur de justice dans l'enquête diocésaine sur la vie, les vertus, la réputation de sainteté et des signes de l'Impératrice Zita, en vue de sa béatification. Il avait abandonné cette charge à la fin de l'année 2010 en raison de sa nomination comme procureur général de l'Ordre Dominicain à Rome.

Parmi les nombreux articles qu'il a écrit, on peut noter

- « L'organisation du travail au sein de la Curie romaine », *L'année canonique*, 50, 2008, p. 271-290.
- « La levée des excommunications de quatre évêques de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X », *L'année canonique*, 49, 2007, p. 417-431.
- « L'édition française du nouveau rituel du Mariage », *L'année canonique*, 48, 2006, p. 147-164.
- « Les nouveaux statuts de la Conférence des Evêques de France », *L'année canonique*, 48, 2006, p.261-273.